

BUDGET PRIMITIF 2018
RAPPORT DE PRÉSENTATION

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 15 MARS 2018

INTRODUCTION

Le budget primitif 2018 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors de la réunion du conseil municipal du 15 février dernier.

S'il transpose, sous forme de propositions nouvelles, ces orientations, il intègre également les restes à réaliser d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le présent rapport de présentation du budget primitif 2018 abordera successivement :

- la balance générale du budget ;
- l'équilibre de la section de fonctionnement ;
- l'équilibre de la section d'investissement ;

I. LA BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

Le budget 2018 qui est soumis à votre approbation présente une masse totale de 28 700 828,66€ dont 19 188 424,13€ en section de fonctionnement et 9 512 404,53€ en section d'investissement. Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice 2017 sont repris dans le projet de budget. En application de la réglementation, le budget est présenté par nature (catégorie comptable), avec une présentation par fonction (domaine d'intervention).

Le budget primitif est en hausse de 4,96% par rapport au budget primitif 2017

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	15 016 849,80	15 674 927,00	6 893 903,17	4 469 341,95	21 910 752,97	20 144 268,95
Opérations d'ordre	4 171 574,33	311 600,00	859 075,68	4 719 050,01	5 030 650,01	5 030 650,01
Opérations de l'exercice	19 188 424,13	15 986 527,00	7 752 978,85	9 188 391,96	26 941 402,98	25 174 918,96
Résultats reportés		3 201 897,13	828 552,63		828 552,63	3 201 897,13
RAR 2017			930 873,05	324 012,57	930 873,05	324 012,57
Total du budget	19 188 424,13	19 188 424,13	9 512 404,53	9 512 404,53	28 700 828,66	28 700 828,66
Budget primitif 2017 <i>(pour mémoire)</i>	19 589 859,03	19 589 859,03	7 753 666,06	7 753 666,06	27 343 525,09	27 343 525,09

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à prendre en charges ces dépenses.

A. LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent, en 2018, un montant de 15 016 849,80€ contre 14 428 452€ au budget 2017. Elles enregistrent donc une progression de 4,08% par rapport au budgété (BP + DM) de l'année précédente.

SYNTHESE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	BP + DM 2017	CA 2017	BP 2018	Variation	
					en euros	en %
011	Charges à caractère général	5 380 305,00	4 787 998,53	5 155 020,00	-225 285,00	-4,19%
60	Achats	1 824 235,00	1 687 614,37	1 823 710,00	-525,00	-0,03%
61	Services extérieurs	2 175 530,00	1 913 318,74	2 223 995,00	48 465,00	2,23%
62	Autres services extérieurs	1 215 010,00	1 033 442,09	940 580,00	-274 430,00	-22,59%
63	Impôts, taxes et versements assimilés	165 530,00	153 623,33	166 735,00	1 205,00	0,73%
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 519 300,00	6 206 691,12	6 623 990,00	104 690,00	1,61%
621	Personnel extérieur	83 000,00	98 308,09	63 300,00	-19 700,00	-23,73%
633	Impôts et taxes sur rémunérations	110 500,00	105 176,33	112 900,00	2 400,00	2,17%
64	Charges de personnel	6 325 800,00	6 003 206,70	6 447 790,00	121 990,00	1,93%
014	Atténuation des produits	941 959,00	941 959,00	1 010 000,00	68 041,00	7,22%
65	Autres charges de gestion courante	970 605,00	947 393,11	1 013 106,00	42 501,00	4,38%
653	Indemnités et frais des élus	164 100,00	162 725,73	167 800,00	3 700,00	2,25%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	7 000,00		4 000,00	-3 000,00	-42,86%
655	Contingents et participations obligatoires	326 555,00	325 216,10	381 911,00	55 356,00	16,95%
657362	Subvention au CCAS	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00%
6574	Subventions aux personnes de droit privé	252 950,00	239 451,28	239 395,00	-13 555,00	-5,36%
66	Charges financières	315 100,00	298 144,74	300 000,00	-15 100,00	-4,79%
67	Charges exceptionnelles	301 183,00	179 104,33	874 733,80	573 550,80	190,43%
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 500,00	7 577,94	6 805,00	-2 695,00	-28,37%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	67 300,00	86 934,31	40 000,00	-27 300,00	-40,56%
674	Subventions aux budgets annexes	104 383,00		732 818,80	628 435,80	602,05%
6745	Subventions aux personnes de droit privé	120 000,00	84 592,08	95 110,00	-24 890,00	-20,74%
68	Dotations aux provisions			40 000,00	40 000,00	
	TOTAL	14 428 452,00	13 361 290,83	15 016 849,80	588 397,80	4,08%

1. Les charges à caractère général (011)

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget communal, qui devrait baisser de 4,19%, soit -225 285€, par rapport au budgété en 2017.

Les principales variations de ce chapitre concernent :

Le compte 62... : Autres services extérieurs. Ces comptes regroupent les prestations de services fournies par des tiers. La baisse s'explique par deux événements majeurs exceptionnels en 2017 qui ne se reproduisent pas en 2018 : l'organisation du passage du Tour de France à Vittel et le 60^{ème} anniversaire du jumelage de Vittel avec la ville allemande de Badenweiler.

2. Les charges de personnel (012)

Ce chapitre est constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant. Sa masse totale est de 6 623 990€ représentant 44,11% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce taux est largement inférieur au taux des collectivités de même strate que Vittel.

3. Atténuations de produits (014)

Ce chapitre est constitué du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui a été mis en place en 2012 et du reversement à la communauté de communes Terre d'Eau, du prélèvement du bloc communal sur le produit brut des jeux pour assurer le fonctionnement de la SPL destination Vittel-Contrexéville.

4. Les autres charges de gestion courante (65)

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé. Ces charges, estimées à 1 013 106 €, sont en progression de 4,38 % par rapport au budgeté 2017. La hausse de l'article 655 « contingents et participations obligatoires » s'explique par la participation de la ville au syndicat pour la reconstruction du centre de secours principal de l'agglomération Vittel-Contrexéville. Les années passées, seule 50% de la participation était budgétée, le syndicat assumant le remboursement des emprunts grâce aux excédents disponibles. Les excédents étant apurés, la participation de la ville doit être inscrite à 100%.

L'article 657362 représente la participation de la Ville au CCAS. La subvention versée au CCAS est une subvention d'équilibre.

Il convient de noter qu'au sein de ce chapitre, l'enveloppe budgétaire des subventions aux associations est en faible baisse.

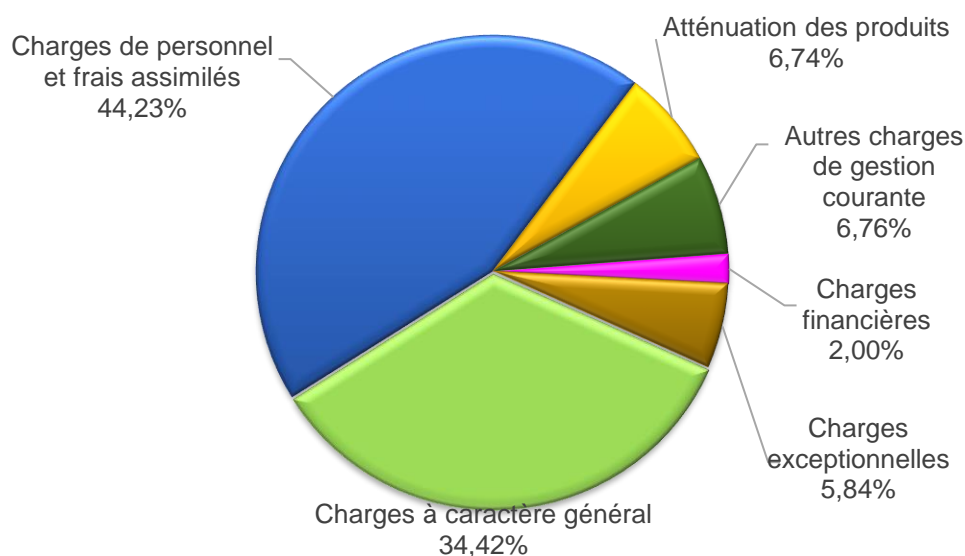
5. Les charges financières (66)

Ce chapitre de dépenses regroupe les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (ICNE). En l'absence d'emprunt souscrit ces dernières années, la charge de la dette diminue d'année en année.

6. Les charges exceptionnelles (67)

La très forte progression en 2018 par rapport à 2017 s'explique par l'apport d'une subvention d'équilibre au budget « quartiers des collines » afin de financer les travaux de viabilisation.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE



B. LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de 15 674 927 € en 2018, en baisse de 3,36% par rapport à 2017.

Compte	Libellé	BP + DM 2017	CA 2017	BP 2018	Variation	
					en euros	en %
013	Atténuation de charges	167 500,00	160 011,43	205 500,00	38 000,00	22,69%
70	Produits des services et du domaine	1 634 940,00	1 702 876,64	1 592 300,00	-42 640,00	-2,61%
73	Impôts et taxes	11 460 942,00	11 920 038,99	11 531 332,00	70 390,00	0,61%
7311	Contributions directes	5 744 700,00	5 750 767,00	5 848 880,00	104 180,00	1,81%
732	Fiscalité reversée	576 742,00	576 740,00	577 042,00	300,00	0,05%
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	140 000,00	149 007,91	140 000,00	0,00	0,00%
7354	Surtaxe sur les eaux minérales	4 200 000,00	4 462 046,00	4 100 000,00	-100 000,00	-2,38%
7362	Taxes de séjour	90 000,00	136 835,08	110 000,00	20 000,00	22,22%
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	555 000,00	626 988,67	600 000,00	45 000,00	8,11%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	100 000,00	150 106,23	100 000,00	0,00	0,00%
	Autres	54 500,00	67 548,10	55 410,00	910,00	1,67%
74	Dotations et participations	1 998 646,00	2 007 786,16	1 811 280,00	-187 366,00	-9,37%
7411	Dotation forfaitaire	1 251 836,00	1 251 836,00	1 127 000,00	-124 836,00	-9,97%
747	Participations	353 260,00	325 944,66	281 620,00	-71 640,00	-20,28%
7483	Attributions de compensation	383 600,00	421 227,00	368 810,00	-14 790,00	-3,86%
	Autres	9 950,00	8 778,50	33 850,00	23 900,00	240,20%
75	Autres produits de gestion courante	915 750,00	895 514,79	438 735,00	-477 015,00	-52,09%
76	Produits financiers	50,00	9,95	50,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	42 000,00	123 350,46	95 730,00	53 730,00	127,93%
TOTAL		16 219 828,00	16 809 588,42	15 674 927,00	-544 901,00	-3,36%

1. Les atténuations de charges (013)

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant des dépenses de personnel payées antérieurement. On y trouve les remboursements par l'assurance "risques statutaires" et l'assurance maladie des traitements des agents placés en congés pour maladie ou accident de service.

2. Les produits des services et du domaine (70)

Ce chapitre comprend les redevances des services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le conseil municipal.

La diminution de la prévision provient d'estimations prudentes des recettes des articles 7022 "coupe de bois" et 7067 "Redevances et droits des services périscolaires & d'enseignement".

3. Les impôts et taxes (73)

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des reversements de fiscalité, devrait être stable par rapport au budget primitif 2017, avec cependant une hausse de l'article 7311 "contributions directes". La collectivité n'ayant pas encore reçu les notifications relatives à la fiscalité, les estimations sont basées sur la revalorisation des bases votées par l'Etat de 1,011%.

Les prévisions de la surtaxe sur les eaux minérales restent toujours très prudentes.

4. Les dotations et participations (74)

Ce poste de recettes devrait s'élever, en 2018, à 1 811 280 €, en recul de 9,37 % par rapport au voté 2017. Pour la septième année consécutive, la Dotation Globale de Fonctionnement est en baisse, - 124 836 € estimés au moment de la préparation budgétaire.

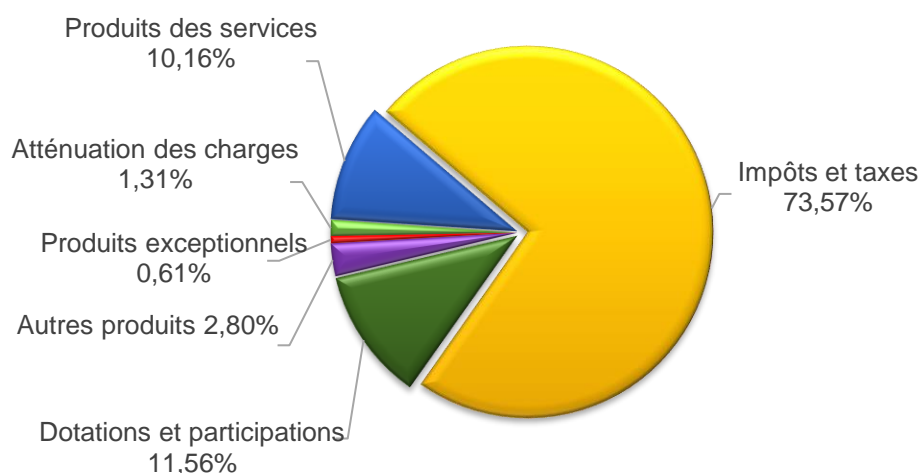
L'article 747 "participations" diminue de 71 640€, baisse justifiée par la prévision, en 2017, de la subvention de la Région et du Département pour le Tour de France.

Ce chapitre enregistre également les remboursements de l'État au titre des contrats aidés.

5. Les autres produits de gestion courante (75)

Il s'agit du produit de la location des diverses salles municipales et des logements. La baisse des prévisions de 477 015€ s'explique par le fait que, en 2017, le budget annexe de la ZA de la Croisette avait remboursé au budget général l'avance qu'il lui avait consentie lors de la création de la zone.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE



C. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement sera constitué, pour 3 371 574,33€ par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement déduit de l'amortissement obligatoire des immobilisations et des subventions (672 000€) soit 2 699 574,33€.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement comprend :

- les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement à prendre en charge sur l'exercice.
- les restes à réaliser de l'exercice précédent.

A. LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires en investissement sont en adéquation avec les possibilités financières de la ville avec cinq programmes majeurs :

- La 3^{ème} tranche de la Z.A.C. des collines
- La 3^{ème} tranche de la galerie thermale
- La 1^{ère} phase de la revitalisation du centre bourg 2018-2023
- La mise aux normes et l'amélioration des conditions de travail des agents du centre technique
- Poursuite de la mise aux normes des bâtiments recevant du public (agenda d'accessibilité programmée (ADAP))

Les dépenses réelles d'investissement des quatre projets phares de 2018 représentent 50,53% du total des dépenses réelles budgétisées en 2018 soit 5 247 738€. Les dépenses liées à l'aménagement de la 3^{ème} tranche de la Z.A.C. des collines sont inscrites dans le budget annexe quartier des collines.

		Voté 2017	Réalisé 2017	Reste à réaliser au 31/12/2017	Nouveaux crédits 2018		TOTAL NOUVEAUX CREDITS 2018	Voté 2018
					Opérations réelles	Opérations d'ordre		
OPÉRATIONS AFFECTÉES		5 548 526,44	3 030 196,32	883 727,55	5 247 738,00	183 600,00	5 431 338,00	6 315 065,55
101	Gymnases	13 800,00			7 000,00		7 000,00	7 000,00
102	CPO	207 738,64	119 042,69	7 669,33	201 150,00		201 150,00	208 819,33
103	Ecole de musique	5 350,00	4 612,41	594,00	10 697,00	7 200,00	17 897,00	18 491,00
104	Centre d'hébergement	60 160,00	14 897,31	5 440,00	54 400,00		54 400,00	59 840,00
105	Bois & forêts	87 400,00	41 233,27	8 886,60	50 550,00		50 550,00	59 436,60
106	Cimetière	10 587,78	3 739,20	6 288,55	27 200,00	12 000,00	39 200,00	45 488,55
107	Équipements touristiques	77 460,00	11 443,57	53 354,40	121 800,00		121 800,00	175 154,40
1071	Établissement Thermal	134 149,69	77 183,50	19 655,00	64 400,00		64 400,00	84 055,00
108	Centre multi accueil	50 000,00		12 600,00	150 000,00		150 000,00	162 600,00
109	Cité administrative	44 476,00	51 038,01	734,01	247 550,00		247 550,00	248 284,01
110	Aménagements urbains	1 938 866,07	1 583 682,52	126 111,03	809 300,00	112 400,00	921 700,00	1 047 811,03
111	Informatisation des services	116 174,04	60 824,07	35 796,22	92 870,00		92 870,00	128 666,22
112	Alhambra	86 246,00	81 596,40	1 123,20	5 000,00		5 000,00	6 123,20
113	Lutte contre les inondations	295 000,00	3 024,00	138 984,00	33 816,00		33 816,00	172 800,00
115	Bibliothèque-Médiathèque	4 050,00	1 396,31	2 282,28	2 700,00	7 000,00	9 700,00	11 982,28
116	Affaires scolaires et périscolaires	402 538,58	163 983,78	131 213,05	283 635,00	12 000,00	295 635,00	426 848,05
117	Stade et autres équipements sportifs	226 494,60	146 870,74	3 735,90	69 800,00	28 800,00	98 600,00	102 335,90
118	Centre technique municipal	965 364,00	241 276,27	159 634,90	727 480,00		727 480,00	887 114,90
120	Affaires sociales	15 000,00						
121	Immeubles productifs de revenus	47 615,23	22 607,85		55 000,00		55 000,00	55 000,00
122	Bâtiments socio-culturels	77 730,80	41 001,61	21 136,84	49 890,00	4 200,00	54 090,00	75 226,84
125	Chauffage collectif	190 585,01	120 916,81	44 150,41	100 000,00		100 000,00	144 150,41
126	Galerie Thermale	50 000,00	1 271,63		1 200 500,00		1 200 500,00	1 200 500,00
127	Extension centre équestre	3 252,00	3 252,00					
128	Accessibilité	438 488,00	235 302,37	104 337,83	307 000,00		307 000,00	411 337,83
129	Centre bourg				576 000,00		576 000,00	576 000,00
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		2 707 651,90	1 229 843,62	47 145,50	1 646 165,17	1 504 028,31	3 150 193,48	3 197 338,98
13	Amortissement des subventions reçues	128 000,00	127 611,00			128 000,00	128 000,00	128 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	997 483,77	976 439,19		544 500,00		544 500,00	544 500,00
19	Différences sur réalisations		3 737,45					
20	Immobilisations incorporelles	9 000,00	7 786,38		5 000,00		5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	561 916,00	7 065,60	47 130,00	566 665,17		566 665,17	613 795,17
21	Immobilisations corporelles	94 964,00	2 004,00		530 000,00	547 475,68	1 077 475,68	1 077 475,68
26	Participations et créances rattachées	105 215,50	105 200,00	15,50				15,50
001	Solde d'exécution reporté à fin n-1	811 072,63				828 552,63	828 552,63	828 552,63
TOTAL GÉNÉRAL		8 256 178,34	4 260 039,94	930 873,05	6 893 903,17	1 687 628,31	8 581 531,48	9 512 404,53

1. Les dépenses financières (16)

Les dépenses financières sont constituées essentiellement du remboursement annuel du capital de la dette.

2. Les subventions d'équipement (204)

Les crédits ouverts à hauteur de 566 665,17 € dans le budget primitif sont destinés principalement au maintien de la ligne 14 avec une participation financière de 500 000€.

3. Les immobilisations corporelles (21)

Les crédits ouverts à hauteur de 530 000€ correspondent à l'acquisition de divers terrains et à la pire hypothèse de rachat de l'hôtel des thermes. Des discussions sont en cours avec le propriétaire pour minorer le montant de la clause résolutoire figurant dans l'acte.

B. LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Ces recettes, qui sont essentiellement composées de dotations, de subventions et d'emprunts sont estimées, hors restes à réaliser de l'exercice précédent, à 758 400€.

		Voté 2017	Réalisé 2017	Reste à réaliser au 31/12/2017	Nouveaux crédits 2018		TOTAL NOUVEAUX CREDITS 2018	Voté 2018
					Opérations réelles	Opérations d'ordre		
OPÉRATIONS AFFECTÉES		590 263,47	265 251,38	324 012,57	20 400,00		20 400,00	344 412,57
102	CPO	208 072,57	23 030,00	185 042,57				185 042,57
105	Bois & forêts	4 000,00						
110	Aménagements urbains	99 170,00	6 767,55	90 720,00	2 100,00		2 100,00	92 820,00
112	Alhambra	47 250,00		47 250,00				47 250,00
116	Affaires scolaires et périscolaires		10 000,00		18 300,00		18 300,00	18 300,00
118	Centre technique municipal	1 000,00		1 000,00				1 000,00
126	Galerie Thermale	230 770,90	225 453,83					
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		7 665 914,87	2 796 196,80		4 448 941,95	4 719 050,01	9 167 991,96	9 167 991,96
024	Produits des cessions	160 000,00			248 000,00		248 000,00	248 000,00
10	Dotations	423 400,00	403 462,53		490 000,00		490 000,00	490 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	502 000,04	870,00		2 275 528,84		2 275 528,84	2 275 528,84
19	Différences sur réalisations	453 883,77	495 371,23					
21	Immobilisations corporelles	64 964,00	15 997,99			547 475,68	547 475,68	547 475,68
28	Amortissements	820 000,00	811 089,25			800 000,00	800 000,00	800 000,00
1068	Affectation du résultat de fonctionnement n-1	1 069 405,80	1 069 405,80		1 435 413,11		1 435 413,11	1 435 413,11
021	Virement de la section de fonctionnement n	4 172 261,26				3 371 574,33	3 371 574,33	3 371 574,33
TOTAL GÉNÉRAL		8 256 178,34	3 061 448,18	324 012,57	4 469 341,95	4 719 050,01	9 188 391,96	9 512 404,53

1. Les subventions d'équipement

La ville percevra au minimum 20 400 € de subventions en 2018.

Cette proposition d'ouverture de crédits reste particulièrement prudente. La collectivité a en effet fait le choix, comme pour les exercices précédents, de n'inscrire dans son budget que les subventions déjà notifiées par les co-financeurs.

2. Les dotations (10)

Avec la progression des dépenses d'équipement en 2016, la ville devrait profiter d'un reversement de TVA de 460 000 € en 2018.

La collectivité bénéficiera également de l'affectation de son excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice 2017 pour financer ses investissements et son désendettement soit 1 435 413,11€

3. L'emprunt

L'emprunt de 2 273 528,84,€ € inscrit au budget primitif 2018 se répartit à raison de 500 000€ pour la participation de la ville au maintien de la ligne 14, 500 000€ pour le rachat de l'hôtel des thermes, 732 818,80 pour la viabilisation de plusieurs parcelles au quartier des collines et 540 710,04€ de subvention en attente de notification.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver, chapitre par chapitre, le budget général 2018.